

**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE(S) SOUMIS AU REGLEMENT COMMUNAL SUR
LA PROTECTION DES ARBRES – Dossier N° 6395/21/2021**

Consultation publique de 20 jours ouverte du 13 avril au 3 mai 2021

A/ Intervenants :	Raison sociale ou adresse :		
<i>Propriétaire :</i>	Mme Pascale Brunet Route des Narcisses 47 1833 Les Avants		
<i>Demandeur :</i>	Mme Pascale Brunet		
B/Situation de l'arbre/des arbres à abattre			
<i>Adresse :</i>	Route des Narcisses 47 – 1833 Les Avants		
<i>Parcelle N°</i>	6395		
<i>Motif de la demande :</i>	Le Thuya provoque une ombre importante sur le chalet. De plus, la ligne téléphonique passe dans la couronne de l'arbre.		
D/ Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre			
<i>Nom scientifique</i>	<i>Nom français</i>	<i>Ø (cm) (mesuré à 130 cm du sol)</i>	<i>Remarque(s)</i>
Thuja plicata	Thuya	58	
H/ Compensation prévue (financière ou nouvelle plantation)			
<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	La parcelle est déjà très arborisée.		
J/ Remarques éventuelles			

Le dossier peut être consulté au Service de la voirie et des espaces verts, route de Brent 6, 1816 Chailly, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Voirie, Espaces verts et Ressources humaines
Service Voirie et Espaces Verts

La Directrice

I. Gote, municipale

Le Chef de service

P. Aubort

**COMMUNE DE MONTREUX – Direction de la voirie et des espaces verts**

Route de Brent 6 – 1816 Chailly – Adresse postale : CP 2000 – 1820 Montreux 1

☎ : 021/989 87 20 – courriel : vev@montreux.ch**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE(S) SOUMIS AU REGLEMENT COMMUNAL SUR
LA PROTECTION DES ARBRES – Dossier N° 8271/18/2021****Consultation publique de 20 jours ouverte du 13 avril au 3 mai 2021****A/ Intervenants :** Raison sociale ou adresse :

<i>Propriétaire :</i>	Mme Karin, MM. Peter et Leserf Ruth VÖGELIN Chemin du Chabloz 12 1822 Chernex
<i>Demandeur :</i>	Arbre Experts - Rue du Village 21A - 1124 Gollion

B/Situation de l'arbre/des arbres à abattre

<i>Adresse :</i>	Chemin du Chabloz 12 – 1822 Chernex
<i>Parcelle N°</i>	8271

<i>Motif de la demande :</i>	Le cèdre présente à sa base une détérioration visuelle du bois. La cime est descendante et l'arbre est presque sec.
------------------------------	--

D/ Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

<i>Nom scientifique</i>	<i>Nom français</i>	<i>∅ (cm) (mesuré à 130 cm du sol)</i>	<i>Remarque(s)</i>
Cedrus libani	Cèdre du Liban	105	L'arbre est sec

H/ Compensation prévue (financière ou nouvelle plantation)

<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Remplacement par 4 arbres majeurs d'ordre 1. Minimum 2,50 m à la plantation.
--	---

J/ Remarques éventuelles

Une expertise de l'arbre faite par une entreprise experte est jointe à la demande d'abattage.

Le dossier peut être consulté au Service de la voirie et des espaces verts, route de Brent 6, 1816 Chailly, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Voirie, Espaces verts et Ressources humaines
Service Voirie et Espaces Verts

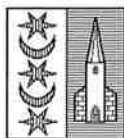
La Directrice

I. Gote, municipale

Le Chef de service

P. Aubort

Chailly, le 06.04.2021/VEV/GC/ja

**COMMUNE DE MONTREUX – Direction de la voirie et des espaces verts**

Route de Brent 6 – 1816 Chailly – Adresse postale : CP 2000 – 1820 Montreux 1

☎ : 021/989 87 20 – courriel : vev@montreux.ch**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE(S) SOUMIS AU REGLEMENT COMMUNAL SUR LA PROTECTION DES ARBRES – Dossier No 5791/15/2021****Consultation publique de 20 jours ouverte du 13 avril au 3 mai 2021**

A/ Intervenants :	Raison sociale ou adresse :
<i>Propriétaire :</i>	Infracore SA Clinique de Valmont Route de Valmont 22 1823 Glion
<i>Demandeur :</i>	M. Gréogry Schorf

B/ Situation de l'arbre/des arbres à abattre

<i>Adresse :</i>	Route de Valmont 22 – 1823 Glion
<i>Parcelle N°</i>	5791

D/ Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

Motif de la demande	Les arbres subissent de la concurrence végétale.			
N°	Nom scientifique	Nom français	Ø (cm) (mesuré à 130 cm du sol)	Remarque(s)
1	Acer platanoïdes	Erable plane	15/12/11/13	Cépée
2	Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	15/11/12/13/11	Cépée
3	Acer platanoïdes	Erable plane	8/9/11/12/11	Cépée
4	Acer platanoïdes	Erable plane	15/13/11/10/8	Cépée

H Compensation prévue (financière ou nouvelle plantation)

<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Parcelle suffisamment arborisée.
------------------------------	---	----------------------------------

J/ Remarques éventuelles

Il conviendra de supprimer et de dévitaliser les lauriers et de favoriser la croissance de la végétation indigène.

Le dossier peut être consulté au Service de la voirie et des espaces verts, route de Brent 6, 1816 Chailly, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Voirie, Espaces verts et Ressources humaines
Service Voirie et Espaces VertsLa Directrice
I. Gote, municipaleLe Chef de service
P. Aubort

Chailly, le 19.03.2020/VEV/BN/hm